

Commune de ROUMOULES
Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal
Du 22 janvier 2018

Affiché
du 20/1/18
Au 26/1/18
Le Maire

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, Mme Delphine CHAILLAN, M. Alain COCUAUD, M. Jean BLANC, M. Serge CHUDZIK, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Sébastien MOHEN, M. Laurent MANUEL, Mme Annie TAXIL et Mme Concetta ZUNINO
Absents excusés : Mme. Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO et M. Alain Patrick ROY.

M. Alain Patrick ROY a donné pouvoir à M. Gilles MEGIS.
Mme Annie BARATTA a été élue secrétaire

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants :
Lotissement Chauret 2 : devis complémentaire réseaux eau et devis diagnostic amiante, concession terre parcelle ZS62
À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 20 décembre 2017, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : Vente Mariotti/ Nicolas-Nicolaz ZS 17 ; Vente Guadagna/Visini parcelle ZS 59 ; Vente Richerzhagen/Di Sério parcelle F 252 ; Vente Mégis/Teuler parcelle F 255.
- ❖ **N°2018 – 001 Chauret 2 Devis pour le raccordement au réseau Enedis.** Accord pour ce devis d'un montant de 11 401.11 euros HT. Faire délibération à l'unanimité.
- ❖ **Chauret 2 conditions de vente** : A étudier.
- ❖ **N°2018 – 002 Chauret 2** : Accord pour le devis de Veritas pour repérage et frais d'analyses afin d'effectuer le diagnostic d'amiante avant travaux obligatoire dans le dossier de marché, obligatoire pour le dossier de marché. Forfait 780.00 euros HT plus prélèvement analyses 60 euros HT si besoin. Faire la délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Chauret 2** devis complémentaire réseaux eau : Reporté.
- ❖ **DLVA projet de SCOT** : A étudier.
- ❖ **N° 2018 – 003- Modifications des statuts syndicats mixtes de gestion du PNRV** sur l'extension du périmètre du syndicat mixte relative à la création du deuxième objet « gestion globale du grand cycle de l'eau et l'intégration des EPCI parmi les membres délibérants suite aux décisions des communes et EPCI d'intégrer le syndicat mixte. Faire la délibération. Accord 12 pour dont 1 pouvoir et 1 abstention.
- ❖ **Repas des plus de soixante ans** : demander des devis à Bondil à Moustiers, à Veith à Riez et à Xavier Meyere, Aux Milles Saveurs à Aups
- ❖ **Bibliothèque** : A étudier.
- ❖ **Concession de jouissance annuelle** de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean Louis Allandit. Accord pour le renouvellement. À l'unanimité

Gilles MEGIS
Maire de Roumoules

